

## CIQ SAINTE ANNE 13008 MARSEILLE

### COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06 FEVRIER 2023

La réunion débute à 18H.

Sont présents membres du conseil d'administration :

MM AILHAUD Jean, BELTRA Josette, BERGE Philippe, BRUSONE Monique, BUSTI Paul, COMBALUZIER Viviane, DARMON José, DERHILLE Gérard, EMSALEM Ghislaine, GIANNONI Marc, GUIGONIS Marcelle, GUILHEM Claude, MENARD Jean-Pierre, POURCIN Raymond, QUIRICO Jean-Claude, ROMETTE Françoise, SANCHEZ Mireille, SPIESSER André, ZANONI Robert

Sont excusés membres du conseil d'administration :

MM GRIMA Thérèse, POURCIN Philomène,

Sont également présents :

MM PARADIAN Jacques, DRAPS Patrick, BUSTI, BELLET Claude, VINCENT Jean-Marie, LAMBERT Nicole, HERVE Jacques, BROSIER Phillipe, DURLET Henri Philippe, MUNOZ Taïs, BERMOND Georges, MISSUL Jean-Luc, ROBEQUIN Liliane, URREA Christelle, NEGRO Alain

**Avertissement : tous les extraits de courrier, d'infos diverses ....sont en italique**

G. DERHILLE exprime ses regrets concernant l'annulation du CA de janvier 2023, et ce pour raisons de santé. Présente au nom du CIQ les meilleurs vœux pour 2023

#### **1 Approbation du dernier compte rendu du CA du 05 décembre 2022**

G. DERHILLE rappelle les principaux points abordés lors du CA du 05 décembre 2022 :

- suppression du téléphone fixe (le coût actuel est de 28,80€)
- appel aux dons (à ce jour 290€ de dons pour l'année 2022)
- AG extraordinaire de la confédération pour ses statuts (présentation des nouveaux statuts pour maintien de la reconnaissance d'utilité publique)
- bureau partagé (suite au courrier adressé à la mairie, le bureau est resté au CIQ)

Le compte rendu du 05 décembre 2023 est adopté à l'unanimité

#### **2 Limites du CIQ :**

G. DERHILLE a rencontré Mme LA ROCCA (présidente du CIQ Bonneveine) et Mr PELLETIER (vice président), afin de faire le point concernant, les limites de nos CIQ :

*Comme je l'avais indiqué j'ai rencontré nos collègues du CIQ Bonneveine, Mme La Rocca présidente et Mr Pelletier vice président hier après midi.*

*Nous avons travaillé en bonne entente afin de pouvoir proposer à nos CA et AG respectifs une solution concernant la limite de chacun de nos CIQ.*

*Il en ressort les propositions suivantes, propositions auxquelles j'adhère pleinement :*

- *la Sarette et les terrasses de Bonneveine seront incluses dans le CIQ Bonneveine. Il convient de relever que ces copropriétés sont adhérentes au CIQ Bonneveine donc cela relève du bon sens.*
- *la limite du parc Bonneveine sera inchangée pour le CIQ Ste Anne. Nous avons convenu cependant que nous demanderions systématiquement l'avis de nos collègues de Bonneveine pour tout ce que nous pourrions entreprendre comme démarche au sujet de cette zone, ce qui relève également du bon sens et de la volonté d'un travail commun.*

*Nous aborderons cette question lors de notre prochain CA du lundi 06 février 2023.*

*Cordialement*

*Le président du CIQ Ste Anne*

*G. DERHILLE*

Une remarque concernant le parc Bonneveine qui ne représente pas d'intérêt du point de vue des adhésions, aussi pourquoi ne pas le laisser également au CIQ Bonneveine.

Plusieurs éléments sont cependant évoqués pour le maintien du parc Bonneveine dans notre CIQ, et notamment la présence du MAC.

L'avis est demandé au CA et le maintien du parc Bonneveine, ainsi que la nouvelle limite avec le CIQ Bonneveine (côté Sarette) sont, à ce stade, retenus.

Les limites définitives du CIQ seront présentés, après le travail mené par les membres du CA, pour décision lors de la prochaine assemblée générale.

Par ailleurs nous avons reçu de la part de la fédération des CIQ du 8<sup>ème</sup> les informations suivantes :

*Bonsoir,*

*Vendredi 03 février en co présidence avec la Confédération Générale des Ciq,*

*le Ciq du secteur Saint Giniez/ Boulevard Michelet a été reconstruit et relancé par un nouveau Conseil d'Administration et un nouveau bureau, cela à l'occasion d'une assemblée générale mixte.*

*Lors de celle-ci il a été décidé, un changement statutaire avec la mise en place des statuts type des Ciq, une nouvelle territorialité ainsi qu'une nouvelle appellation.*

*La Présidence de celui-ci a été confiée par le conseil d'administration à l'unanimité à Madame Yvette Rochette.*

*Vous trouverez en Pièces jointes les nouvelles limites territoriales de ce Ciq, validées par les Ciq limitrophes et notre fédération. lequel se nomme désormais:*

*COMITE D'INTÉRÊT DE QUARTIER SAINT GINIEZ VILLAGE ET BOULEVARD MICHELET*

*" CIQ St Giniez Village/ Bd Michelet"*

*Le Ciq peut être contacté à l'adresse mail suivante : [ciqmichelet.st-giniez@orange.fr](mailto:ciqmichelet.st-giniez@orange.fr)*

*ou par voie postale au 52 rue Raphaël 13008 Marseille;*

G. DERHILLE propose aux membres du CA une réunion jeudi 09 février 2023 de 14H à 16H pour travailler sur les limites du CIQ Ste Anne.

Nous pourrons ainsi les présenter aux CIQ Voisins ainsi qu'à la fédération des CIQ du 8<sup>ème</sup>.

### **3 Voie verte de l'Huveaune**

G. DERHILLE informe le CA que la date de la réunion prévue pour la voie verte de l'huveaune était bien le 30 janvier 2023 et non le 31 comme indiqué par erreur par G.Derhille à JP MENARD

Le long de l'Huveaune, la Métropole Aix-Marseille-Provence envisage la création de la voie verte de l'Huveaune en partenariat avec la mairie des 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> arrondissements et l'EPAGE Huca. Inscrit au plan vélo métropolitain, ce nouvel équipement a pour objectifs d'offrir aux piétons et aux cyclistes un cheminement de qualité et d'aménager de nouveaux espaces de vie, tout en prenant en compte la gestion des milieux aquatiques, la prévention du risque inondation et les enjeux de biodiversité.

JP MENARD fait cependant une présentation du projet :

*OBSERVATIONS A PROPOS DE LA REUNION MANQUÉE DU 30 JANVIER 2023 EN MAIRIE DU 6 / 8*

*« LA VOIE VERTE DE L'HUVEAUNE »*

*de St MENET à la PLAGÉ*

*« la concertation préalable »*

Ce fut un « rendez-vous manqué » ... pour ce qui nous concerne sur de mauvaises informations apportées !

Prétendument reportée au mardi 31 janvier, la rencontre s'est déroulée comme initialement prévue...le lundi 30 !!!

A l'initiative de :

« La Métropole Aix-Marseille-Provence, maître d'ouvrage du projet et SOLEAM (Société Locale d'Équipement et d'Aménagement de l'Aire métropolitaine), maître d'ouvrage délégué, souhaitent associer l'ensemble des usagers, actuels et futurs, à définir en concertation ce future équipement phare pour le territoire »

« Ce n'est que partie remise puisque de nouvelles rencontres sont prévues jusqu'au 26 Mars 2023 - \* 6/02 et 2/03 en Mairie du 9/10

- L'Objet de ces rencontres :

Ces invitations sont un lieu d'échanges et d'informations - Un lieu d'expression pour affirmer nos exigences au regard de l'environnement dont... nous avons la responsabilité pour nos habitants.

Le projet de voie verte :

C'est une voie longeant l'Huveaune, dédiée aux mobilités douces

14 Kms de voie verte (espace de circulation non motorisée - vélos, trottinettes, rollers, piétons) d'une largeur de 3 à 5 mètres longeant le fleuve.

L'information nous renvoie vers plusieurs sites dédiés dont : <http://www.voie-verte-huveaune>,

Le projet est ambitieux si on en croit le site suggéré Il présente un vaste programme.

« Une coulée verte est un espace vert aménagé et protégé dans le cadre d'un plan d'urbanisme. Elle a vocation à être un corridor biologique, écologique ».

L'Huveaune est une rivière qui prend sa source dans le massif de la Sainte baume - arrivée sur Marseille, cette coulée d'eau apporte plus d'inconvénients que d'avantages - Elle se jette sur les plages du Prado avec tous les désordres que nous connaissons lorsqu'elle y parvient avec violence...

L'idée n'est pas négligeable, mais les Pouvoirs Publics devront prendre en compte les aléas climatiques qui ne peuvent qu'accentuer les désordres précédemment évoqués.

Le projet :

Il s'agit de créer un cheminement piéton et cyclistes continu entre Marseille et ... Aubagne (et même aller plus haut encore dans un second temps...)

« Dédié aux piétons et cyclistes, cette voie (d'env. 3 m. de largeur) prévoit de créer un cheminement doux le long du fleuve, en reprenant les aménagements déjà existants et en réalisant les tronçons nos aménagés ».

Je pense d'ores et déjà à quelques conflits d'usage.

trottinettes/2 roues, circulation des piétons, des enfants... Des voies séparées seront nécessaires. la cohabitation risque d'être hasardeuse.

Le programme de réalisation s'étend jusqu'en 2030 -

La voie entre Borely et St Loup pourrait être ouverte fin 2025 / courant 2026.

La renaturation des berges et la restauration écologique du cours d'eau sont intégralement prévues.

Je lis qu'aujourd'hui, l'Huveaune est détournée au niveau de Ste Marguerite pour être rejetée en calanque de Cortiou. Le dernier km ne reçoit aucun débit d'eau douce, sauf lors d'épisodes orageux qui transforment ce gentil cours d'eau en un impétueux torrent !

Le projet prévoit à terme de relâcher le cours d'eau dans son lit initial jusqu'aux plages, en débit partiel en un premier temps !

Le risque d'inondation :

Il est dit :

« Ce lieu, dit de vie respectueuse de l'environnement, de jeux, de sport, valoriserait, protégerait et restaurerait l'Huveaune et ses berges prenant en compte le risque inondation ».

Cette question devra être l'objet de notre attention et de possibles nouvelles interventions :

Selon la conclusion du document remis par la Ville :

« - Le projet va t-il permettre de réduire les risques d'inondation ?

« Le projet prendra en compte l'enjeu de réduction du risque d'inondation et agira en coordination avec le service de gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) de la METROPOLE et l'Etablissement Public d'Aménagement de de Gestion des Eaux (EPAGE HuCa) - cf document remis.

*Nous avons 3 mois pour être à l'écoute et intervenir.  
Il nous faudra rester très attentifs.*

*Budgets prévisionnels :*

- Phase 2022 / 2026 => 10,2 M€  
- Phase 2026 / 2030 => 13,1 M€

*Jean pierre MENARD*

G. DERHILLE se propose d'aller (ou toute autre personne du CA) à la réunion du 02 mars (de 18H à 20H) à la mairie du 9/10 sur le même sujet.

#### **4 conseil de sécurité d'arrondissement**

P. BERGE fait le point sur les dernières demandes du CIQ auprès du CSA/GPO :

Serait-il possible de se faire communiquer les lieux de stationnement des trottinettes décidés par les opérateurs, plusieurs ne sont pas matérialisés au sol et occupent la largeur du trottoir ?

MME MEILHAC est venue à Sainte Anne pour discuter de l'emplacement des aires de dépose des nouveaux vélos de la métropole et a été incapable de nous renseigner

Implantation d'un groupe SDF dans le parc de Bonneveine avec des bâches installées entre les arbres en attendant les tentes. Présence permanente d'au moins 3 individus

Présence de squatteurs dans un bâtiment appartenant à la ville à l'angle de l'avenue de Mazargues et du boulevard Barral, lesquels remplissent avec application les conteneurs poubelle du voisinage

Demande d'implantation d'un panneau sens interdit sur le côté droit du boulevard de Sainte Anne à l'intersection avec l'avenue de Mazargues. De plus en plus de véhicules remontent à contresens le boulevard de Sainte Anne pour rejoindre le commissariat de police (4<sup>ème</sup> requête)

#### **5 Aires vélos électriques devant la brasserie Le Turf**

Suite à notre dernier courrier du 26/01/2023, la métropole a donné son accord pour le déplacement de l'aire pour les vélos électriques (ci-dessous courrier du CIQ et réponse de la métropole)

*Monsieur,*

*Suite à nos différents échanges par mail, ainsi qu'une rencontre sur le terrain avec les élus du 6/8 et les commerçants ainsi que les membres du CA du CIQ Ste Anne, nous demandons expressément le déplacement de l'aire pour vélos électriques située actuellement devant la brasserie Le Turf avenue de Mazargues.*

*L'emplacement choisi est très mal situé car à l'entrée d'une courbe, et donc représente un caractère certain de dangerosité. Par ailleurs le choix même de cet emplacement, sans aucune concertation avec les habitants et commerçants ne correspond pas du tout à leur souhait.*

*Nous proposons de déplacer cette aire sur un emplacement livraison qui se situe du côté impair de l'avenue de Mazargues au niveau du N° 433 (devant le coiffeur « nouvelle dimension) :*

*Il y a une aire de livraison côté impair de l'avenue de Mazargues (en face du cabinet Coulange / **en jaune sur la photo ci-dessous**), qui a priori n'est pas utilisée, car de ce côté il n'y a pas vraiment de commerces nécessitant une aire de livraison, il resterait de toute façon celle côté pair (devant le cabinet Coulange)*

Par ailleurs l'installation de l'aire pour les vélos sur cet emplacement permettrait de prévoir également une place de stationnement supplémentaire, car l'emplacement livraison est très grand, et donc l'aire pour vélo plus une place de stationnement est tout à fait possible.

Nous espérons que ce déplacement de l'aire actuelle soit réalisé le plus vite possible afin de répondre favorablement à la demande des commerçants et du CIQ.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Le président du CIQ



G. DERHILLE

Double adressé à : Mairie du 6/8 (Mme Meilhac /Mr Rupnik) / membres du CA du CIQ et représentants des commerçants au sein du CA.

En jaune aire de livraison (occupée par des voitures !) au niveau du 433 av de Mazargues



Réponse de la Métropole :

Bonjour Monsieur Derhille,

Nous avons bien reçu votre courrier et votre proposition de décaler la station le vélo sur l'aire de stationnement livraison qui n'est plus utilisé par les commerçants.

L'emplacement proposé nous convient.

Bien cordialement

Pierre **JAMIN**

**CHARGÉ DE MISSION MOBILITÉ**

Service Gestion des Régies et Suivi de l'Exploitation  
Direction Proximité Sud Gestion des Régies-Offre -Systèmes d'information  
DGA Mobilité Déplacements Transports Espace Public et Voirie



[ampmetropole.fr](http://ampmetropole.fr)

BP 48014 -  
13567 MARSEILLE CEDEX 0

## 6 Demande d'intervention propreté à côté de l'église

Nous avons reçu le message suivant concernant la propreté aux abords de l'église :

Le jeu. 26 janv. 2023 à 17:30, Paroisse Bienheureux Jean-Baptiste Fouque <[pastoralsasfx@gmail.com](mailto:pastoralsasfx@gmail.com)> a écrit :

Monsieur le Président,

Depuis de nombreux mois, nous constatons un manque d'entretien flagrant de la place Baverel et rue Thieux devant l'église et le presbytère.

Vous verrez sur les photos jointes à cet envoi l'état des lieux devant le jardin du presbytère.

Ceci en est à un point tel que nous nous demandons s'il ne faut pas faire enlever les 2 arbres et mettre des pavés ou autres à la place car ces 2 endroits servent de poubelle et d'urinoir.

Il serait également bon de réfléchir à faire enlever les 2 blocs qui servent de bancs car ces 2 endroits sont utilisés comme lieu de restauration puis de poubelles entre le mur de l'église et les dits bancs.

A ce jour, ce sont les employés du Turf et le père Laurent Notareschi, curé de la paroisse, qui assurent le nettoyage de ces lieux.

En espérant que votre intervention auprès des autorités compétentes pourra apporter une solution positive.

Vous remerciant par avance,

Pour le père Laurent

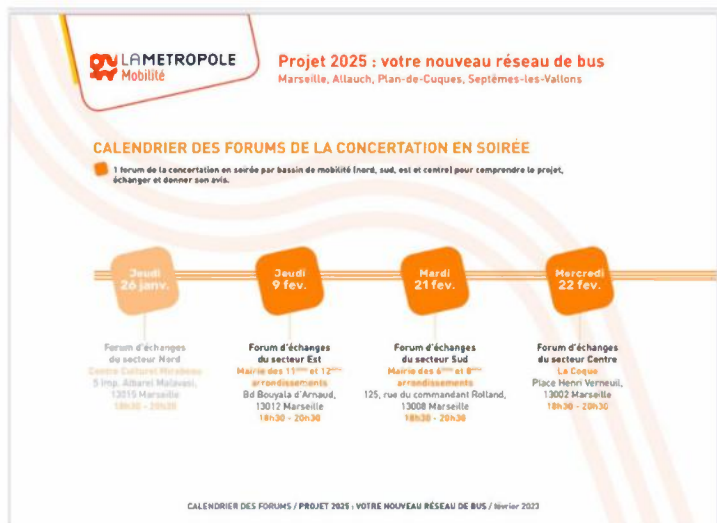
L'équipe communication de la Paroisse



Nous avons sollicité les services de la métropole (à suivre)

## 7 Divers

- Bientôt le festival « oh ma parole » dans notre quartier (les dates et le programme seront prochainement communiqués)
- Le Maire de Secteur et l'équipe municipale des 6&8 s'engagent pour les droits des femmes et des minorités de genre. Du 6 au 18 mars retrouvez nos événements à ne pas manquer : expositions, projections, conférences, chorales... découvrez le programme sur le site du CIQ et le site de la mairie du 6/8
- Réhabilitation du site Legré-Mante : P. Busti suit ce dossier
- Une expo peinture va être programmée prochainement. Nous allons proposer à la mairie de secteur de s'associer avec le CIQ.
- Une proposition : installer sur la place Baverel un espace pour partager gratuitement des livres, question sera posée à la mairie et à la métropole.
- Distribution du journal du CIQ : le CIQ va faire appel à de nouveaux volontaires pour certaines copropriétés.
- Nous demandons toujours la réfection de la chaussée pour la rue Marie Louise (nous constatons que la chaussée de la traverse Paul a été refaite, pourquoi pas la rue Marie Louise ?), et nous allons de nouveau solliciter la métropole.
- Demande de ralentisseurs BD Barral, nous allons de nouveau solliciter la métropole.
- A. SPIESSER communique les informations concernant la concertation pour les nouvelles lignes de bus :



## 8 OAP

Après un rappel des différentes phases du travail menée par la métropole concernant « l'OAP Ste Anne », les dernières questions/remarques adressés à la métropole suite à la dernière version du document OAP, sont exposées. Le document a été transmis aux membres du CA et aux membres du groupe urbanisme du CIQ

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19H30.

Un « apéro terroir » a clôturé ce CA

Le président du CIQ



G. DERHILLE

**PROCHAIN CA LE LUNDI 06 MARS 2023 A 18H**